

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 10

Artikel: Le soleil médecin

Autor: Rollier, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-548009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mässigen Einwirkung auf das Eigentum der Nachbarn zu enthalten.

Verboten sind insbesondere alle schädlichen und nach Lage und Beschaffenheit der Grundstücke oder nach Ortsgebrauch nicht gerechtfertigten Einwirkungen durch Rauch oder Russ, lästige Dünste, Lärm oder Erschütterung.»

Eine einigermaßen extensivere Interpretation dieses Artikels gäbe den Behörden meiner Meinung nach heute schon die Handhabe, gegen die lästigen Autodünste einzuschreiten. Dabei sind sie ja auf dem Gebiet des Lärms bereits so vorgegangen (Peitschenknallen, Autohupen bei Nacht, Lärm durch Rennboote auf dem See usw.). Ein solches Einschreiten liegt auch durchaus im Willen und Sinn des Gesetzgebers, der seinerzeit die Entstehung lästiger Dünste im Strassenbetrieb nicht voraussehen konnte, aber das Recht der Menschen statuiert hat, in ihrem Eigentum nicht durch nachbarliche Einwirkungen übermässigen Grades gestört zu werden.

Die Frage der lästigen Autodünste auf der Strasse ist schon wiederholt in Ge-

meindebehörden zur Sprache gekommen. Ich habe gelegentlich des Geschäftsberichtes im Grossen Stadtrat von Zürich den Stadtrat ersucht, sich mit anderen Stadtbehörden, eventuell durch den Städteverband in Verbindung zu setzen, um beförderlichst Abhilfe zu schaffen. Diese Bewegung ist zweifellos im Wachsen begriffen und das Bedürfnis der Bevölkerung nach Reinhaltung der Luft ist ein durchaus gerechtfertigtes.

Entweder es werden von Gesetzes wegen die schlimmsten Dunsterzeuger (Rohölmotoren) verboten, was die Technik zwingt, selber Lösungen zu schaffen, oder die Technik geht voran in der Erfindung einer Prozedur, die die Auspuffgase unschädlich macht. (Wie es ihr auch gelungen ist, geräuschlose Motoren zu konstruieren.) Dann steht der Obligatorischerklärung zur Verwendung solcher Apparate durch das Gesetz nichts mehr im Wege, und Technik und Gesetzgebung arbeiten Hand in Hand zum Wohl der Gesellschaft.

(Aus «Gesundheit und Wohlfahrt», Zeitschrift der Schweiz. Gesellschaft für Gesundheitspflege.)

Le soleil médecin.

La question de l'héliothérapie est si étendue qu'elle ne peut être traitée d'une façon complète dans les limites de cet article. Nous nous bornerons à étudier son rôle thérapeutique dans les tuberculoses des os, des articulations, des glandes, du péritoine etc.

Convaincu que les foyers de la tuberculose ostéo-articulaire ne sont que les manifestations d'une maladie générale, nous lui avons opposé, dès le début de notre activité, un traitement qui exerce son action non seulement sur les

localisations, mais sur l'organisme tout entier, dont l'état influe l'évolution de la maladie. C'est pour réaliser ce traitement à double effet que nous pratiquons l'héliothérapie générale, appliquée méthodiquement au corps tout entier, afin de replacer ce dernier dans son milieu naturel, au contact direct de ces deux régénérateurs de vie: l'air et le soleil. Mais pour permettre à l'organisme de s'y adapter, elle doit être conduite suivant une technique et un dosage rigoureux dont nous avons établi les règles. L'hélio-

thérapie générale, inséparable du bain d'air, doit être *directe*, c'est à dire appliquée au corps nu, sans l'interposition d'écrans, *générale*, c'est à dire intéressant la surface entière du corps, lentement progressive en étendue et en durée; dérivative enfin, c'est à dire commencée et terminée sur les extrémités afin d'exercer toujours une action décongestive. Ajoutons que le bain de soleil doit être strictement individualisé, adapté au climat et à la saison où il est pratiqué, à l'état de résistance du sujet qui lui est soumis, dosé et réglé suivant les réactions générales et locales de l'organisme.

Ainsi réalisée, l'héliothérapie est tout à la fois traitement général et local. Le bain de soleil méthodique est le régénérateur de l'organisme et le meilleur reconstituant du terrain; il est d'autre part le traitement rationnel des lésions de la tuberculose chirurgicale grâce à l'action décongestive, cicatrisante, résolutive et recalcifiante des radiations solaires. On peut affirmer qu'il n'est pas un organe du corps humain qui échappe à l'action bienfaisante du soleil justement dosé. Une des raisons qui nous conduisit à la pratique de cette héliothérapie générale, c'est la conviction du rôle important que joue la peau irradiée dans la lutte de l'organisme contre la tuberculose. La peau n'est pas seulement un organe de protection et d'excrétion. Elle est un organe essentiel de circulation. On sait que certaines radiations du spectre amplifient l'action de dilatation et de contraction des petites artères du derme et des capillaires. En provoquant un afflux de sang de là profondeur vers la surface, la cure de soleil générale opère une décongestion des viscères thoraciques et abdominaux et facilite leurs fonctions vitales. — L'exposition des téguments à l'air et au soleil intensifie les fonctions

si importantes du système nerveux qui vient s'épanouir dans la peau. Celle-ci est un organe de sécrétion et d'élimination; à son état normal, elle est aussi le principal organe d'immunisation du corps humain; c'est en elle que s'élaborent ou se déposent les corps immunisants. C'est à l'action du rayonnement qu'il faut attribuer la formation dans la peau de la vitamine D, indispensable à la formation des os et au développement du squelette. Sous l'action de l'irradiation se forme dans les téguments cette substance colorée nommée pigment qui donne à la peau cette teinte plus ou moins bronzée qui n'est que l'image de la santé à la condition de rester dans les limites normales et de ne pas avoir été provoquée par une insolation excessive, si à la mode actuellement. La peau normalement pigmentée redevient l'admirable vêtement prévu par le Créateur; elle devient presque insensible aux morsures du froid comme aux brûlures du chaud. Enfin, on ne voit presque jamais sur la peau bronzée de furoncles, d'acné ou d'eczème; et les plaies les plus rebelles se cicatrisent rapidement au contact de l'air et du soleil.

Mais l'action du rayonnement solaire ne s'arrête pas à la peau, elle s'exerce aussi sur la musculature, qui se raffermie et se développe toujours d'une façon harmonieuse, même chez les malades les plus immobilisés. Cette action si remarquable du soleil sur les muscles peut s'expliquer par l'appel intense du sang de la profondeur vers la surface cutanée au travers des couches musculaires sous-jacentes.

L'action solaire s'étend d'une manière tout aussi favorable au système osseux grâce aux propriétés du rayonnement de recalcifier la structure osseuse. Au début de notre activité, nous en avons signalé

l'utilité pour la guérison du rachitisme. Elle contribue tout autant à celle de la tuberculose des os qui s'accompagne toujours d'une décalcification de toute la région des foyers bacillaires. Cette recalcification consécutive à une augmentation du calcium et du phosphore dans le sang contribue pour une grande part à la cicatrisation des lésions osseuses. Notre collection de plus de 80'000 clichés radiographiques démontre à l'évidence qu'il n'est pas de foyer du squelette, si profond soit-il, qui échappe à cette action recalciante et cicatrisante.

L'influence de l'Héliothérapie sur le moral des malades est aussi trop typique pour être passée sous silence. Il suffit de voir la joyeuse animation et l'entrain qui règnent en maîtres sur une galerie de cure solaire pour se rendre compte de la sensation profonde d'euphorie et de bien-être qui accompagne le bain de soleil et d'air judicieusement dosé. On sait que nous avons associé à ce dernier la cure de travail, qui s'est révélée un facteur de guérison tel que nous l'avons érigé en un véritable système thérapeutique en créant la Clinique-Manufacture.

L'application de l'héliothérapie générale a entraîné des réformes radicales

dans le traitement des tuberculoses chirurgicales: suppression des opérations mutilantes et des grands appareils plâtrés, création d'une orthopédie rationnelle dont le principe est de laisser libre accès à l'air et au soleil sur la totalité du corps.

En résumé, les résultats obtenus par le traitement héliothérapique des malades atteints de tuberculose chirurgicale offrent les caractéristiques suivantes: Relèvement de l'état général, reconstitution des téguments, de la musculature, des ligaments et du squelette, cicatrisation des plaies et des fistules. Elle favorise le retour des fonctions articulaires, évite les mutilations irréparables et rend à la société non plus des infirmes obligés de vivre à sa charge, mais des individus capables de gagner leur vie et de reprendre leur rôle social et familial. Les méthodes d'héliothérapie sont appliquées avec une grande efficacité à Leysin, Montana, Davos et Arosa. Ces stations d'altitude jouissent d'une très forte insolation, même en hiver, et sont pourvues d'installations techniques les plus perfectionnées, ce qui explique les résultats surprenants qui y sont obtenus.

Prof. Dr A. Rollier, Leysin.

Pas d'enfants sur la route!

La question de la sécurité des routes est à l'ordre du jour, tout particulièrement à l'égard des enfants. La Croix-Rouge belge, qui organise chaque année une «semaine» d'hygiène sociale, donne comme thème à celle de 1934 la prévention des accidents. Les milieux officiels et privés manifestent un grand intérêt pour la préparation de cette «semaine».

Canaliser la circulation enfantine sur certains points réservés à ses ébats est la meilleure méthode pour les grandes villes. Genève s'est dès longtemps occupée de procurer à ses écoliers et nourrissons des places de jeux hors du passage des véhicules. La promenade St-Antoine, La Treille, les Bastions, et bien d'autres, sont les lieux élus des parties de marelle